

VIE ABRÉGÉE DE MONSEIGNEUR CHARLES LA CROPTÉ DE CHANTÉRAC 35^{ème} et dernier évêque d'Alet



En 1877, l'abbé Joseph-Théodore Lasserre consacre une courte biographie au dernier évêque d'Alet, Mgr Charles de la Crote de Chantérac éditée par l'Imprimerie Nouvelle J. Parer. Ce texte reçoit l'imprimatur le *Die Octavâ Septembris 1877* de l'évêque de Carcassonne François de Sales Albert (Mgr Leuillieux).

VIE ABRÉGÉE

DE MONSEIGNEUR

CH. LA CROPTÉ DE CHANTÉRAC

35^e ET DERNIER EVÊQUE D'ALET.

La Maison de la Crote, (1) originaire du Périgord, a toujours tenu un rang distingué dans la noblesse, par sa naissance, ses services et ses alliances. Elle eut pour berceau la paroisse de la Crote, en Périgord.

(1) *Précis historique et généalogique de la maison de la Crote, comtes de Bournac, marquis de Saint-Abre, et marquis de Chantérac-Beauvais. (Extrait de l'Annuaire de la Noblesse de 1856, treizième année). Paris, rue Richer, 50.*

— 4 —

Les premiers ancêtres de la maison de la Crote furent presque tous décorés de la Chevalerie, et leur liste commence par Hélié de la Crote, 1^{er} du nom, qui souscrivit quatre chartes de donation de 1144 à 1168, en faveur des abbayes de Cluny et de Chancelade, et par Hélié II, qui fut au nombre des chevaliers de la 3^e croisade. Sa présence en Palestine, est prouvée par deux actes passés à Tyr. Le nom et les armes d'Hélié de la Crote, ont été mis en vertu de ces titres, dans la salle des Croisades du Musée de Versailles.

La maison de la Crote a donné trois prélats à l'Eglise: Jean François de la Crote de Bournac, évêque et comte de Noyon, pair de France, de 1734 à 1766; Bertrand de la Crote, évêque de Sarlat, de 1416 à 1446, et Charles de la Crote de Chantérac, évêque d'Alet, de 1763 à 1793.

Elle a produit en outre, au XIV^e siècle, deux abbés mitrés, de Cadoen et de Chancelade, plusieurs archidiacres et grands dignitaires de l'Eglise de Périgueux, ainsi que des ecclésiastiques distingués, entre autres l'abbé de Chantérac, neveu du grand archevêque de Cambrai, qui fut chargé, à Rome, de la défense de Fénelon, dans l'affaire du *Quiétisme*.

La branche de Chantérac, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours (1) et qui continue la descendance de la maison

(1) Le chef de cette branche est Marie-Joseph Audoin de la Crote, marquis de Chantérac, né en 1812, et père de Marie-François de la Crote de Chantérac, né en 1852.

de la Cropte, tire son nom de la terre et seigneurie de Chantérac, en Périgord, qu'elle a possédée, sans interruption, depuis le XV^e siècle, jusqu'à la révolution de 1793, et qui vient d'être rachetée par le comte Victor de Chantérac, né à Marseille en 1811.

Voici la filiation de cette branche :

Gabriel de La Cropte, 17^e du nom, chevalier, comte de Chantérac, seigneur de Beauvais, épousa en 1712, Françoise de Bourdeille, et en eut six fils et deux filles : Le cinquième, nommé Charles, devint évêque d'Alet.

II. — Naissance et qualités de l'Evêque d'Alet.

Il naquit au château de Chantérac, le 6 avril, en 1724, et fut baptisé, comme ses frères et ses sœurs, dans l'église de Chantérac, qui était un archiprêtré.

Elevé sous les yeux de ses parents, par un précepteur qui vivait dans le château de Chantérac, le jeune Charles se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Son oncle, évêque de Noyon, l'appela auprès de lui, et, pour le récompenser de sa piété, il le nomma chanoine de sa cathédrale, à l'âge de 9 ans, selon la pratique de l'ancienne Eglise de France.

Il vint ensuite à Paris, pour y faire ses Humanités et deux ans de Philosophie dans le collège des Nobles de Saint-Sulpice, où il prit le grade de Maître-ès-Arts. Il étudia dix ans à l'Université de la Sorbonne, et il

eut lieu à Paris, le 19 juin. Le 25, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, et immédiatement après il se rendit à Alet. Le nouvel évêque eut bientôt fait la conquête de tous les cœurs, par sa bonté, sa douceur, et une noble simplicité, qui le rendait accessible à tout son troupeau. Il témoignait à ses prêtres une prédilection si marquée et il se montrait si généreux à leur égard, que tous l'affectionnèrent bientôt comme un tendre père.

Les pauvres n'étaient pas oubliés dans ses largesses. Tous les jours, à la porte de l'Evêché, on leur distribuait des aliments préparés, qu'ils recevaient dans des écuelles. Pour le service de sa maison, et le soin de son vaste jardin, Mgr de Chantérac avait, en tout, dix domestiques, qu'il affectionnait comme des enfants, et malgré ce nombreux personnel et ses abondantes aumônes, il ne dépensait pas cinquante écus par semaine.

L'évêque d'Alet jouissait d'une santé parfaite qu'il conserva jusqu'à la mort, grâce à sa vie simple et frugale et à son excessive activité. Quoiqu'il ne manquât pas de carrosses, il montait presque tous les jours à cheval, par manière d'exercice, et il se rendait à son domaine de Castillon, situé à trois kilomètres d'Alet, pour se livrer à la prière, dans ce lieu si favorable à la retraite, et qui était sa propriété de prédilection. Mgr de Chantérac était encore un prélat fort mortifié. Il ne s'approchait jamais du feu, et lorsqu'il sentait ses membres engourdis par le froid, il descendait au jardin pour se réchauffer, en marchant. A toutes ces vertus et à ces grandes qualités du cœur, l'évêque d'Alet, joignait

obtint le grade de docteur en Théologie. Il reçut ensuite les Ordres sacrés, et revint à Noyon, où il fut nommé par son oncle vicaire-général.

En 1754, il fut élu vicaire-général, avec juridiction séparée, dans le district de Moulins, au diocèse d'Autun. Son habile administration, dans ce poste d'honneur, lui mérita de devenir Supérieur Général des Carmélites, avec le droit de visiter leurs maisons. Peu après, il assista, en qualité de député du Clergé, à l'assemblée ecclésiastique tenue à Paris, et le cardinal de la Rochefoucault président, lui donna en commande l'abbaye royale de Serry, située dans le diocèse d'Amiens.

Mgr de Chantérac conserva cette riche abbaye, jusqu'à la suppression des biens ecclésiastiques, ce qui lui permit d'entreprendre des constructions de toute espèce : Eglises, maisons, routes, etc... qui ont rempli et qui ont illustré sa longue carrière sur le siège épiscopal d'Alet, dont il devait être, hélas ! le dernier évêque.

III. — Qualités de l'Evêque d'Alet.

L'abbé de Chantérac, fut nommé évêque d'Alet, le 2 janvier 1763. Le 18 mars, il souscrivit à sa sœur Elisabeth, à Moulins, un acte de donation de la moitié de la terre du Mas-de-Montet. (1) Il se prépara à son sacre, qui

(1) M^{lle} de Chantérac suivit son frère à Alet, où elle mourut pendant la Révolution. Ses restes reposent dans le cimetière de Saint-André d'Alet.

une politesse et une distinction de manières qui en faisaient le type achevé du véritable gentilhomme.

IV. — Mgr de Chantérac visite son diocèse.

Pour compléter ce tableau, nous devons ajouter que Mgr de Chantérac était un saint pasteur et le modèle des évêques. En lisant les procès-verbaux et ordonnances de ses visites pastorales, on est ravi de son zèle, de sa soumission admirable aux moindres règles de la Sainte Eglise. On admire son habileté à ordonner tout ce qui devait contribuer à la beauté de la maison de Dieu, et à la décence du culte, surtout dans les pauvres églises de campagne. D'un coup-d'œil, il avait tout vu et rien n'échappait à sa sagacité. Il s'occupait des plus petits détails de l'administration paroissiale, avec une sûreté de jugement, qui font de ses Ordonnances autant de chef-d'œuvres. Après avoir parcouru ces pièces authentiques, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de cette intelligence qui embrassait toutes choses dans leur ensemble et dans les plus petits détails, ou bien de ce cachet de sainteté qui se révèle dans toute sa conduite et dans tous ses actes.

Tel est le jugement éclairé que porteront sur Mgr de Chantérac, tous ceux qui, comme nous, auront le rare avantage de lire le seul volume qui reste des

Ordonnances de ses visites pastorales (1). Dans toutes ses visites, le pieux prélat commençait par adresser une instruction au peuple, prévenu du jour de son arrivée, par un *Mandement* spécial, envoyé deux mois à l'avance, à chaque paroisse, et publié au prône, pendant deux dimanches consécutifs. Il interrogeait les enfants, et il ne leur administrait jamais le Sacrement de Confirmation, sans un examen préalable. Après la visite de l'église et de la sacristie dans leurs moindres détails, il se rendait au cimetière, aux églises champêtres et aux chapelles des Confréries, pour tout inspecter.

A Quillan, il menaça d'interdire la chapelle des Pénitents Blancs, si on ne l'avait pas pourvue d'ornements convenables pour la célébration de la sainte messe, dans l'espace de six mois.

Il représenta aux confrères, « qu'ils se faisaient illusion, s'ils croyaient honorer Dieu par des pratiques de surrogation, en négligeant l'essentiel de la religion, comme de faire Pâques..... »

En ce temps-là, presque toutes les paroisses possédaient des Monts-de-Piété, ou des revenus particuliers, légués le plus souvent par les pasteurs, pour soulager les pauvres de la paroisse, marier les filles honnêtes,

(1) Ce volume in-folio, qui commence au 20 avril 1780 jusqu'au 15 juin 1789, est la propriété de M. le marquis de Chantérac, petit neveu du dernier Evêque d'Alet.

tard, celle de Sougraines, qu'il détacha des Bains-de-Rennes, et en 1782, celle de Sainte-Colombe-sur-Guette (1).

(1) Nous allons faire connaître les procédures de ce temps et les droits de ceux qui dotaient les cures.

Vu la requête..... de dame Castanier de Couffoulens, baronne de ce lieu..... dame d'Escoubèbre, du Bousquet, de Sainte-Colombe et autres lieux, veuve du marquis de Poulpry...., tendante à ce qu'il nous plaise ériger l'église succursale de Sainte-Colombe, Annexe de Counozouls, en église paroissiale..... avons nommé P. Dominique Caucaille, curé de Belvis, député à cet effet, pour entendre à Sainte-Colombe les parties intéressées..... visiter les bâtiments de l'église, le cimetière, la maison vicariale, une pièce de terre que la dite dame se propose d'affecter à la cure, pour être convertie en jardin, dresser un procès-verbal de leur état, des réparations et augmentations à faire, avec l'état des ornements, linges, vases sacrés existants, ou à fournir..... vu les exploits de notifications signalées à qui de droit..... vu le défaut requis et octroyé contre Mgr l'Archevêque et Primat de Narbonne, patron de Roquefort et Buillac, et de Counozouls, contre MM. du Chapitre de la même ville, décimateurs de Sainte-Colombe, contre MM. de notre Chapitre collégial de Saint-Paul-de-Fénellet, aussi décimateurs du même lieu, contre le sieur curé de Roquefort et Buillac, aussi décimateur, et, en outre, curé primitif de Counozouls et de Sainte-Colombe son annexe, contre le sieur curé de Counozouls et contre MM. du Chapitre de notre église cathédrale..... vu l'acte consenti par ladite dame pour hypothéquer sur tous ses biens et revenus de la terre de Sainte-Colombe, une rente annuelle et perpétuelle de 400 livres, exempte de toutes charges, pour, avec la portion congrue de 250 livres que le vicaire amovible de Sainte-Colombe a coutume de percevoir, former la dotation de la nouvelle cure, le tout devant être érigé en acte public, dès que..... les lettres patentes, confirmations auront été enregistrées..... vu enfin les conclusions de notre vice-promoteur, contenant, qu'attendu qu'il existe depuis un temps

ou prêter des grains à ceux qui en manquaient pour ensemençer leurs terres.

Mgr de Chantérac se faisait rendre compte de la manière dont toutes ces fondations étaient administrées par les curés, avec le concours des notables de la paroisse, et il flétrissait les abus ou les négligences par des Ordonnances très-sévères.

Enfin, il s'appliquait à réconcilier les ennemis, à terminer les procès et à éteindre les divisions qui brouillaient les familles. Et lorsqu'il avait la douleur de ne pas réussir, comme dans la visite qu'il fit à Caudiès, le 16 avril 1785, il le consignait dans le procès-verbal.

En lisant et en relisant ce volume, nous avons admiré la charité du prélat à l'égard des habitants de Joucou, victimes d'une inondation désastreuse, en novembre 1783. L'église avait failli être entièrement renversée par le débordement des torrents de la montagne, qui détruisirent le cimetière, renversèrent plusieurs maisons, comblèrent de gravier et de pierres toutes les rues, jusqu'aux fenêtres, et exposèrent tout le village à être totalement ruiné, etc..... Le charitable prélat chargea l'Inspecteur des travaux publics du diocèse et d'autres personnes intelligentes, de lui indiquer les moyens de garantir l'église et le village, de semblables calamités.

Mgr de Chantérac favorisait de tout son crédit, l'érection en cures, des succursales ou annexes, afin de procurer le bien spirituel de ses ouailles.

En 1778, il érigea Ginoles, annexe de Quillan, en vicairie perpétuelle, avec titre de cure; un peu plus

L'évêque d'Alet aimait la résidence de son diocèse, et il ne s'absentait presque jamais. Il se montrait zélé

immémorial une église succursale dans ce lieu, pour y célébrer le service des églises paroissiales, que tous les chemins qui aboutissent à ce village étant bordés de rochers et de précipices, et comblés de fondrières pendant plusieurs mois de l'année, à cause des neiges et tourbillons, en sorte qu'il y a du danger de sortir des maisons, et de l'impossibilité de communiquer alors avec les villages voisins : qu'à défaut d'un vicaire résidant dans ce lieu, le curé de Counozouls est obligé de desservir l'église de Sainte-Colombe, en biscantant..... ce qu'il ne peut toujours faire pour les motifs exposés..... qu'on manque souvent de messe le dimanche, et que tous les ans, il y meurt quelqu'un à cause de la distance sans les secours de la Religion..... Nous, ayant égard aux dites conclusions et aux supplications de la dame de Poulpry, à ses offres généreuses et au zèle qu'elle montre pour procurer les secours spirituels à ses vassaux de Sainte-Colombe, tout considéré, mûrement délibéré, et le saint nom de Dieu invoqué..... et pour la plus grande gloire du Seigneur, avons érigé l'église de Sainte-Colombe en titre de vicairie-perpétuelle, de bénéfice-cure, aux conditions suivantes :

4^e Que ladite dame sera reconnue patronne-fondatrice, et qu'elle et ses successeurs, à perpétuité, dans la dite terre, jouiront de tous les droits honorifiques attachés à la qualité de patron-fondateur, à l'exception seulement du droit de présentation à la dite cure, auquel elle a renoncé, voulant que nous et nos successeurs la conférons de plein droit, en tout genre de vacance, et avec affranchissement de toutes expectatives et impétrations quelconques en cour de Rome, de la même manière qu'elle et ses successeurs en auraient été affranchis en qualité de patrons laïcs, si elle n'y avait renoncé ;

5^e Qu'en conséquence dudit droit de patronage-fondation, ladite dame et ses successeurs..... seront recommandés aux prières du prône..... qu'ils auront le droit de lire ou ceinture funèbre, selon l'usage du diocèse (qui consistait à mettre au dedans de l'église,

observateur de la discipline ecclésiastique et des saints Canons. Il assistait aux examens des séminaristes et des ordinands, qu'il interrogeait lui-même. Il recevait avec affabilité les nombreux ecclésiastiques qui venaient à Alet, munis de leurs dimissoires, pour recevoir les saints ordres de ses mains, en l'absence de leurs prélats. Il visitait tous les ans une grande partie de son diocèse, chéri et vénéré comme un père, car ses bienfaits portaient les peuples à bénir l'administration temporelle qu'il exerçait, en qualité de comte d'Alet et de baron d'autres localités. En un mot, sa conduite si édifiante en fit le modèle des évêques, et un prélat illustre dans tout le royaume.

pendant l'année du deuil, une peinture ou ceinture d'étoffe, qui s'ostait les jours de fête), de banc, tant dans le chœur que dans la nef, de sépulture dans le caveau qu'il leur plaira de faire construire dans le chœur, d'encens, d'eau bénite par présentation, de pain bénit par distinction, et généralement de tous les autres honneurs de l'Eglise, que la jurisprudence du royaume attribue aux patrons-fondateurs ;....

10° Qu'en reconnaissance de l'ancienne dépendance de l'église de Sainte-Colombe de celle de Roquefort et Buillac et de Coumzouls, le curé de Roquefort conservera à perpétuité le titre de curé primitif de Sainte-Colombe, avec certains droits.... et la faculté d'officier le jour de la fête patronale, et qu'à son défaut, le curé de Coumzouls ait la même faculté....

Donné à Alet, le 5 novembre 1782.

Signé : CHARLES. Evêque d'Alet.

nom glorieux qui lui fut donné, avec celui de *Bienfaiteur du Pays*, par la reconnaissance de son peuple, et l'admiration de ses compatriotes.

Dieu seul connaît pour les récompenser, les peines, les travaux, les sacrifices, et les difficultés de toute sorte qu'il dut supporter, pour réaliser ce gigantesque projet, qui seul eut suffi pour immortaliser sa mémoire. Ah ! quel spectacle ravissant pour le ciel et pour la terre, de voir le courageux prélat descendre la rivière d'Aude, sur un simple radeau, pour tracer le grand chemin, dans les endroits inaccessibles !

Comme la nouvelle route devait traverser Alet, Mgr de Chantérac se transportait à l'étage supérieur de la maison Niveduab, la plus élevée de la ville. Là, avec ce coup d'œil qui le caractérisait, il traça le parcours de la grand'route, qui devait continuer la rue ouverte sous l'intelligente administration de Mgr Mélian, dont elle porte le nom, et qui conduisait à l'évêché. (1)

(1) En 1769, la rue Mélian ne traversait pas Alet, puisque le Chapitre possédait l'emplacement qui est aujourd'hui traversé par le Grand-chemin. D'ailleurs un acte de 1770, fin octobre, et signé Pratx, notaire, porte que Jean Bourguès d'Alet, a reçu 400 livres de la province, à titre d'indemnité, à cause de la cession de son logis, pour l'arrangement de la grand'route. A cette époque encore, le Doyennat était habité par M. le doyen Marsol, avec ses nièces, qui, après la Révolution, ont rapporté avoir vu faire la route, à des personnes d'Alet, bien dignes de foi, qui nous ont attesté ce fait. Nous n'avons pu découvrir aucune preuve orale ou écrite qui puisse nous indiquer, si on avait alors démoli une partie du chevet gothique de Notre-Dame, pour le passage de la route.

V. — Mgr de Chantérac Père des Pauvres et Bienfaiteur de son diocèse.

Mgr de Chantérac se distinguait par une éminente charité qui le portait à faire du bien, et à rendre service à tout le monde. A peine arrivé dans son diocèse, le charitable prélat voulut donner à l'hôpital d'Alet, une administration plus avantageuse, en se procurant les règlements des hôpitaux voisins, notamment de celui de Carcassonne. Et pour compléter son œuvre, considérant que l'hôpital d'Alet était peu étendu, il chargea les administrateurs de chercher dans la ville un emplacement plus commode et plus vaste, pour en construire un autre. (*Délibération de 1764.*) Vers 1770, Mgr de Chantérac fit un don extraordinaire aux pauvres, ce qui lui valut les remerciements de MM. les administrateurs.

L'évêque d'Alet a été le bienfaiteur de tout son diocèse, par les avantages temporels qu'il procura à ce pays, jusqu'alors séparé pour ainsi dire du reste de la France.

On ne se rendait de Limoux à Alet que par la voie romaine, chemin difficile, qui passait au pied de Brau, sur les gorges d'Alet, ou bien en suivant deux étroits sentiers, tracés de chaque côté de l'Aude. Le génie organisateur du nouvel évêque, voulut remédier à ce triste état de choses, en ouvrant une route spacieuse de Limoux à Quillan, comme une nouvelle artère pour apporter les bienfaits de la vie à ce pays abandonné. La charité de son souffle divin, créa Mgr de Chantérac, ingénieur, architecte ; il devint l'évêque des routes,

Après avoir conduit à bonne fin, le projet difficile de la construction de la route nationale de Limoux à Quillan, Mgr de Chantérac s'occupa de la restauration de la cathédrale de Saint-Benoit, de la reconstruction d'une partie de l'évêché, l'aile qui existe de nos jours. Plein de zèle pour la beauté de la maison de Dieu, il dota le palais épiscopal d'une nouvelle chapelle, dont il fit la dédicace en 1789.

En terminant d'esquisser ce côté si beau de la vie de l'illustre prélat, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret, non un reproche.

Dieu nous garde d'obscurcir un seul rayon de l'aurole qui couronne le front du dernier évêque d'Alet, du confesseur de la foi ! On aurait désiré que Mgr de Chantérac, qui avait le génie des constructions, et qui disposait de ressources considérables, eut entrepris la restauration de l'église en ruines, où reposent les cendres des religieux, des abbés du monastère et des premiers évêques d'Alet.

Il semble que cette dernière gloire manque à sa couronne. Peut-être que les circonstances ne lui avaient pas encore permis de mettre la main à cette œuvre capitale, lorsqu'il fallut prendre le chemin de l'exil, pour confesser la Foi de Jésus-Christ.

Au milieu de ces occupations qui semblent matérielles, l'évêque n'avait garde de négliger ses devoirs spirituels. Le 20 juin 1786, et le 28 mai 1787, le zélé pasteur donnait la confirmation à la paroisse Saint-André d'Alet. Témoin encore les Ordonnances de ses visites

qui ne furent interrompues qu'au moment de partir pour l'exil.

VI. — Départ pour l'Espagne.

L'époque révolutionnaire allait sonner, et d'innombrables calamités politiques et religieuses devaient fondre sur l'Europe et sur la France en particulier. Cette violente tempête, que l'on a appelée la Révolution française, avait vainement été combattue par tous les efforts, tous les sacrifices et toutes les tentatives de Louis XVI. Le 13 février 1790, l'Assemblée Constituante supprime les Ordres religieux, et met les biens du clergé à la disposition de l'Etat. On vote la Constitution civile du clergé, et les 135 évêchés existants, sont remplacés par 83 évêchés civils. Le 27 novembre, un nouveau décret ordonne aux évêques et aux curés de prêter serment à la Constitution civile du clergé, dans l'espace de huit jours, ou de renoncer à leurs fonctions. La presque totalité de l'épiscopat français, et la très-grande majorité du clergé se montrèrent fidèles, au jour de l'épreuve. Ils refusèrent de prêter un serment schismatique, et vers la fin de 1791, l'Assemblée législative condamna à la déportation, les prêtres qui n'avaient pas juré.

Que devint pendant ce temps, Mgr de Chantérac, le bienfaiteur du diocèse d'Alet? Il montra une constance héroïque. Plein d'horreur pour les nouveautés qui s'introduisaient au préjudice des droits de l'Eglise, il consolait et fortifiait ses fidèles diocésains, par sa parole

et ses écrits, que par prudence il faisait répandre en secret. Son palais épiscopal fut vendu par le district de Limoux, avec tous les biens qui dépendaient de l'évêché. Mais le courageux prélat resta toujours à son poste, quoiqu'on outrageât son caractère et sa personne.

Remplissant toujours les devoirs de sa charge. le 4 juin 1791, il signait les comptes de l'hospice, en qualité d'évêque d'Alet. A cette époque, il vivait retiré dans une maison de cette ville, près de la porte nord, dite de Cadène. Il se rendait quelquefois à Limoux, chez le président Saurine, qui habitait près l'église Saint-Martin. (1) Il revenait à Alet, attendant, dans son illusion, la fin de la tourmente révolutionnaire. On raconte que Besaucèle, l'évêque intrus de l'Aude, n'osa pas s'arrêter à Alet, en se rendant à Quillan, par respect pour Mgr de Chantérac, caché dans sa ville épiscopale.

Enfin, il dut céder à l'orage, et il aima mieux s'expatrier que de se souiller par l'unique serment que les démocrates lui demandaient avec cette expression : « Ou jurer, ou avoir la tête tranchée. » Le régime de la Terreur sévissait alors dans toutes les provinces, et les derniers prêtres non-assermentés durent prendre le chemin de l'exil. Fortifié par la conduite pleine de courage de son Evêque, le Chapitre d'Alet, était

(1) Ce renseignement m'a été fourni par Madame Vié, morte à Limoux, en février 1876, à l'âge de 102 ans.

resté fidèlement à son poste, célébrant tous les jours, les offices capitulaires, jusqu'au 25 janvier 1792, en sorte que la Cathédrale d'Alet fut la dernière qui fut fermée en France. — Précédé des prêtres fidèles de son diocèse, et accompagné du Clergé d'Alet, Mgr de Chantérac quitta secrètement cette ville, à l'insu de ses ennemis, le 1^{er} septembre 1792, et il traversa, fugitif et proscrit, ce diocèse bien-aimé, qu'il avait parcouru si souvent en triomphateur, acclamé par son troupeau, comme un tendre père.

Hélas! c'était l'heure des méchants et des puissances ténébreuses! Mgr de Chantérac passa par le pays de Sault, en suivant la route royale tracée par Vauban. Il arriva dans le Donaizan, qu'il traversa ainsi que le Capsir, par le chemin de Montlouis. Arrivé au village des Angles, dernière paroisse de son diocèse, sur la frontière d'Espagne, il demanda l'hospitalité à la famille patriarcale des Naudau, qui accueillait les confesseurs de la foi, et leur fournissait des guides sûrs, pour franchir la frontière. Le soir de son arrivée, à l'heure de la prière, qui se récitait en commun, selon la pieuse habitude des familles chrétiennes, le chef de la maison présenta à l'Evêque d'Alet, l'un de ses fils qui venait de garder les troupeaux. A la vue de cet enfant, au regard candide et plein d'intelligence, le Confesseur fut illuminé d'un rayon céleste, et après l'avoir béni, il lui annonça qu'un brillant avenir lui était réservé. En effet, l'humble pâtre des montagnes, devint prince de l'Eglise, et il est mort Archevêque d'Avignon, après avoir illustré ce grand siège. C'est

ainsi qu'à la même époque, l'enfance du curé d'Ars fut sanctifiée par le passage du B. Benoit Labre, qui reçut l'hospitalité dans la maison des Vianney.

Arrivé en Espagne, sur cette terre si catholique et si hospitalière, Mgr de Chantérac prit un peu de repos à Puiccerda et à Vich, et le 9 octobre, il arriva à Sabadell et vint loger à la maison Méca.

L'Evêque d'Alet supportait avec foi et courage les tristesses de l'exil, environné de son Chapitre, comme d'une couronne de frères, ainsi que des vertueux ecclésiastiques qui l'avaient accompagné, et qui formaient une garde d'honneur à leur père bien-aimé, à leur Pontife chéri, qui vivait dans la retraite, donnant l'exemple de toutes les vertus, et en particulier de la douceur.

Dieu seul a connu les déchirements et les angoisses du pasteur, séparé de son troupeau. Nul doute que son cœur n'ait chargé, tous les jours, Marie, l'antique patronne de son diocèse, et ses Anges protecteurs, de porter ses vœux et ses prières à son peuple bien-aimé. A la nouvelle de la mort de son roi Louis XVI, pour lequel il professait un culte particulier, il donna des marques d'une douleur indicible. Son chagrin fut aussi extrême, lorsqu'il fut obligé d'interrompre toute communication avec sa sœur, âgée de 84 ans, qu'il avait laissée à Alet. Dès lors, il souffrit plus fréquemment des maux de tête et d'entrailles, auxquels il était sujet depuis quelques années. Dans la nuit du 26 avril 1793, saisi tout à coup, d'une attaque violente de son mal, il appela aussitôt son directeur, pour se confesser. Bientôt les douleurs devinrent si aiguës qu'elles lui enlevèrent

toute connaissance. Par moments, il fut saisi d'horribles convulsions. Après avoir perdu l'usage de sa raison, malgré son délire et le terrible mal auquel il succomba, sa voix récitait des passages des psaumes, sans aucun ordre, jusqu'à ses derniers moments. Alors il perdit la parole, et il mourut paisiblement dans le Seigneur, à huit heures et demie, le matin du 27, après avoir reçu l'Extrême-Onction.

Tout ce qui va suivre, comme le récit de sa mort, est extrait, mot à mot, de la *Vie abrégée* de ce prélat, composée par les prêtres de son diocèse, qui assistèrent à son trépas, et qui a été transcrite sur les registres de la paroisse de Sabadell :

« Par permission de l'Illustrissime seigneur Evêque de Barcelonne, on lui fit toutes les funérailles et obsèques dues à sa dignité. On exposa son corps dans le salon de la maison Méca, où il logeait. On établit un autel à chaque côté du lit de parade sur lequel était le cadavre, et là, durant toute la matinée du 29, on célébra sans interruption des messes pour le repos de l'âme du défunt. A ces mêmes autels, le soir précédent, avaient été chantés les répons solennels par la Révérende communauté du Recteur et des Prêtres bénéficiers de cette ville ; de plus, toute la soirée, deux prêtres français s'étaient tenus au pied du cercueil récitant les psaumes correspondant à la circonstance. A dix heures du matin du dit 29, on porta le cadavre à la sépulture en pompe solennelle. La procession, en quittant la maison mortuaire, fit le tour du grand arbre de la place et se dirigea vers l'église. En tête, se trouvait le drapeau noir du saint Nom de Jésus ; venaient ensuite toutes les torches des

la France Narbonnaise, qui, issu de parents nobles, et placé à la tête du diocèse d'Alet, qu'il administrait avec succès, de peur de devenir l'esclave de cette liberté schismatique qui gagnait de jour en jour du terrain en France, préféra s'enfuir de ce royaume que de se lier et se souiller par un serment sacrilège contre l'Eglise catholique romaine. Arrivé à Sabadell, le 6 des Ides d'octobre 1792, il y supporta avec piété et courage son exil. Saisi d'un subite douleur d'entrailles, qui s'accrut par la nouvelle du meurtre de son roi Louis XVI, et aussi du massacre des brebis confiées à ses soins, il s'endormit dans le Seigneur à l'âge de 70 ans, le 5 des Calendes de mai 1793, muni des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, tandis que la sainte Eglise était gouvernée par Pie VI, Souverain Pontife, l'Espagne par Charles IV, de Bourbon, le diocèse de Barcelone par D. D. Gavinus Valladarès et Messid, la Catalogne par Antoine Ricardas, cette paroisse par Sigismond Campdepados et cette cité par D. Joseph Puigjancz et Mata, lieutenant du Bayle. Il fut solennellement enseveli le 3 des Calendes de mai, selon les ordres du Révérendissime Evêque de Barcelone, par les soins de la Révérende Communauté de prêtres de cette église paroissiale et le concours de vingt-un prêtres français et d'un grand nombre d'habitants qui pleuraient les vertus en même temps que la mort prématurée du prélat. Des messes furent célébrées, le corps présent, d'abord par l'illustre seigneur Guillaume Fort, chanoine théologal, assisté des seigneurs Etienne Lucet, archiprêtre, et Bernard Ancens, et en même temps par d'autres prêtres du même diocèse qui, alternant avec le chœur de musique de cette église, priaient Dieu avec instance, au milieu de la solennité des funérailles pour le repos du défunt Evêque. Ce dernier

Confréries et puis la croix au milieu des acolytes. Un chœur de musique et la Révérende Communauté chantaient alternativement le psaume *In Exitu Israel*. Après les chœurs, venait le cadavre, porté sur le brancard du Saint-Sépulcre de la Confrérie des Tisserands. Les glands étaient tenus par les quatre prêtres les plus dignes du diocèse du défunt, qui séjournaient dans cette ville. Immédiatement après, venait le deuil, présidé par le D^r Sagimon Campdepados, prêtre et recteur de la présente ville ; après lui, deux prêtres de sa famille accompagnés de quinze autres prêtres français, et puis le corps de la municipalité, les ouvriers, et finalement beaucoup d'autres personnes de distinction, invitées à cette fin. La messe fut célébrée par le sieur Guillaume Fort, chanoine théologal de l'église d'Alet, chantée solennellement par la chapelle de musique de l'église de Sabadell, sous la direction de Joseph Marinello. Finalement, on termina par les répons accoutumés. Sur le soir, le cadavre fut reconnu par deux médecins et un chirurgien, et il fut trouvé encore flexible et coloré des lèvres, et cela cinquante-sept heures après sa mort et sans être embaumé. On doit remarquer qu'il avait perdu du sang à la suite d'une saignée qu'on lui fit neuf heures après sa mort et qu'il fallut fermer à cause d'un écoulement qui s'était produit trente-trois heures après la mort, la plaie s'étant rouverte lorsqu'on plaça le corps sur son lit de parade et qu'on disposa la main pour pouvoir la baiser.

« Le corps fut enseveli au côté gauche de la grande porte, dans un caveau, en face saint Thomas, et dans le cercueil on plaça une grande fiole en verre, avec la relation suivante :

« Ici repose l'Illustrissime et Révérendissime S^r S^r Charles de la Cropte de Chantérac, Evêque et Comte d'Alet, dans

siégea à Alet durant trente ans, assidu au gouvernement de son diocèse, laissant les pauvres dans le deuil au souvenir de ses largesses. Joseph Juméa, Onuphre Villa et Mathieu Salas, fabriciens de cette église, lui ont consacré ce monument. »

« Telle est la transcription littérale conforme à celle qui se trouve dans le livre des Conseils de la Révérende Communauté de la paroisse de Saint-Félix de Sabadell.

« Desquelles choses je fais foi, dans la dite ville de Sabadell, le 12 juin de l'an du Seigneur mil huit cent soixante-dix-sept.

« Signé : PIERRE TURUL ET MORAGAS,
Prêtre, Bénéficiaire.

LOCO SIGILLI

Communauté de Prêtres de Sabadell.

« Moi D. Jean-Baptiste Ramoneda, prêtre et vicaire paroissial de la ville de Sabadell, diocèse de Barcelone, j'atteste et fais foi que dans le livre où se trouvent les noms et prénoms des défunts, on lit l'inscription suivante, littéralement transcrite :

« A neuf heures et demie du matin, du samedi 27 avril 1793, dans la paroisse de Saint-Félix de la ville de Sabadell, diocèse de Barcelone, à l'âge de 70 ans environ, mourut l'Illustrissime et Révérendissime seigneur D. Charles de la Cropte de Chantérac, Evêque d'Alet, du royaume de France. Il reçut le Sacrement de Pénitence que lui administra le Révérend Alexis-Gérôme Rolland, Recteur de Vendémies dudit Evêché d'Alet, et le Sacrement d'Extrême-Onction des mains du Révérend D^r Sagimon Campdepados,

prêtre, recteur de la dite ville de Sabadell. Le cadavre du défunt fut déposé le 29 du dit mois, dans l'église paroissiale de la dite ville, au côté gauche du Grand Portail. On célébra un office correspondant à sa dignité avec dix torches. On ne connaît pas de testament de sa part dans cette ville. De quoi fait foi D^r Sagimon de Campdepados, recteur de ladite ville. A cinq heures un quart du soir, du lundi 29 avril 1793, fut déposé le cadavre de l'Illustrissime et Révérendissime seigneur D. Charles de la Cropte de Chantérac, Evêque d'Alet, du royaume de France, susnommé, dans le côté gauche du portail de l'église paroissiale de Saint-Félix de Sabadell. Dans le cercueil, on a placé une inscription latine avec une fiole en verre pour sa mémoire, laquelle *in pace requiescat*. Le tout en présence de moi, soussigné, et des RR. Estienne Lucet, archiprêtre; Guillaume Fort, chanoine, tous les deux du Chapitre d'Alet; Pierre Ancens, recteur de Roquetaillade; Alexis-Gérôme Rolland, recteur de Vendémies, et d'autres prêtres français de l'Evêché d'Alet; et les RR. Joseph Torras, Joseph Puigjanez, Miquel Busqueta, tous prêtres de la présente ville et autres. De quoi, je fais foi en le jour et an susdits. D. Sagimon Campdepados, prêtre, recteur de la susnommée ville de Sabadell. Il faut noter que ledit Illustrissime et Révérendissime Evêque d'Alet arriva en cette ville, environ à midi du mardi 9 octobre 1792. Il en est ainsi. D. Campdepados, prêtre, recteur de Sabadell. »

Telle est la transcription littérale, comme il conste dans le Registre des Sépultures de cette paroisse de ladite cité de Sabadell. De quoi je fais foi, ce douze juin de l'an mil huit cent soixante-dix sept.

Signé : JEAN-BAPTISTE RAMONÉDA,

LOCO-SIGILLI.
Paroisse de Sabadell.

Prêtre susnommé, bénéficiaire.

Complétons ce récit par quelques circonstances qui nous été transmises par les Prêtres présents à la mort et à la sépulture. Dès que Mgr de Chantérac eut rendu sa belle âme à Dieu, on le revêtit de modestes habits pontificaux, et on plaça une crosse de bois doré à sa main, à cette main qui ne s'était jamais ouverte que pour bénir et pour répandre des bienfaits. O glorieux Confesseur de la Foi, je vous contemple avec admiration et les larmes aux yeux, couché dans le cercueil, dans cet état de pauvreté volontaire, que vous aviez préféré à toutes les richesses qui écrasaient les parjures, les intrus, les traîtres à leurs serments. Oh! que vous m'apparaissiez infiniment plus glorieux que lorsque dans les grandes solennités, vous marchiez à la tête d'un nombreux clergé, le front ceint de la mitre précieuse, tenant à la main, le bâton d'or, symbole de votre autorité pastorale! La croix de l'évêque Confesseur de la Foi, fut conservée comme une relique précieuse, pour orner la porte du Tabernacle du Maître-Autel, où on la voit encore, non sans émotion.

Les soldats originaires d'Alet qui pendant les guerres avec l'Espagne eurent la bonne fortune de venir à Sabadell, racontèrent à leur retour, avec attendrissement, qu'ils s'étaient fait un pieux devoir de se prosterner sur la tombe de Mgr de Chantérac, et qu'ils avaient été édifiés de la vénération des habitants de ce lieu, pour le dernier évêque d'Alet, mort en odeur de sainteté.

M. le marquis Marie-Joseph Audoin de la Cropte de Chantérac, chef de la branche de Chantérac, nous a communiqué un document qui confirme ce que nous avons rapporté sur le culte rendu à ce Confesseur de la Foi. C'est une lettre de Madame la duchesse d'Orléans, alors réfugiée en Espagne, (1807) au sujet du mariage de son père, le marquis de Chantérac, et dont le fils possède l'autographe.

« Ce que vous me dites de son établissement répond bien à l'idée que le fidèle ami (qui n'a pas craint de suivre mon infortune) m'avait dit de la famille de Chantérac. Il connaissait l'Evêque d'Alet, lequel est mort ici, en Espagne, en odeur de sainteté; et offre, après sa mort, le spectacle d'estre laissé dans un sanctuaire, à la vénération des fidèles, qui allument des cierges, autour de son cercueil... »

Signé : LA DUCHESSE D'ORLEANS.

VIII. — Monument à élever à la mémoire de Mgr de Chantérac.

Après avoir terminé le récit de la vie si édifiante de Mgr de Chantérac, de douce et vénérée mémoire, nous devons dire à la louange des conseillers municipaux qui ont gouverné Alet, pendant le premier quart de ce siècle, qu'ils avaient souvent émis le vœu, d'élever une colonne commémorative, sur le Pont de cette ville pour perpétuer, par des inscriptions, la glorieuse

mémoire de leur dernier et illustre Evêque. Les édiles reconnaissants avaient choisi le pont d'Alet, de préférence à la place de la Cité, ou à tout autre lieu, afin que les étrangers qui viendraient dans la ville pussent admirer le monument. Par le plus ingénieux des rapprochements, ils avaient voulu élever la colonne votive, à la jonction des deux routes, qui aboutissaient à Alet, et qui étaient son œuvre, pour rappeler le souvenir du *Bienfaiteur du pays*, de l'*Evêque des Chemins*, sur le lieu même qui avait été le théâtre principal de ses fatigues et de son dévouement, pour le bien-être matériel de son peuple. (1)

A défaut du pouvoir civil, il faut espérer que la religion, représentée par ses ministres, remplira magnifiquement ce vœu pour perpétuer la mémoire de l'Evêque *Bienfaiteur du pays et Confesseur de la Foi*.

Dès que la Providence nous eut confié l'administration de l'importante paroisse d'Alet, et le jour même de notre installation, nous fîmes part à notre nouveau troupeau, si le ciel nous prêtait vie, du projet de faire revenir de l'exil, les cendres de Mgr de Chantérac, et de les placer dans l'église agrandie et restaurée, dans cette même église où le saint évêque avait si souvent rempli les fonctions épiscopales. Voilà, ô glorieux pontife, la place d'hon-

(1) Lettre du Maire d'Alet du 29 octobre 1822, à M. Fauvau, sous-préfet du Limoux, pour demander le concours du pouvoir. « grâce au système réparateur adopté par le meilleur des Rois. »

neur que vous réserve votre peuple reconnaissant. Ce n'est pas assez d'une simple colonne ! Il vous faut un monument digne d'un Confesseur de la Foi ! Vos reliques sacrées, en quittant le temple qui les abrite si généreusement depuis près d'un siècle, doivent reposer dans la Maison du Seigneur, qui a été votre propre Eglise, dont vous aimiez les parvis et la beauté, comme le Roi-Propète ! Oui, Saint-Pontife, pour réparer l'humiliation de votre départ, et consoler les Anges de votre Eglise qui pleurent encore sur votre exil, vos cendres augustes doivent traverser de nouveau votre cher diocèse, au milieu des acclamations des enfants de ceux qui vous ont méconnu, et reposer dans le temple même, où vous offriez le divin sacrifice.

Armoiries de Mgr de Chantérac.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même. Pour ornements extérieurs de l'écu, une couronne de comte, et les marques de la dignité épiscopale.

Son portrait.

Nous avons reçu, de M. le comte V. de Chantérac, des photographies du dernier évêque d'Alet, prises sur un portrait peint à l'huile qui appartient à M. le marquis de Chantérac, son cousin, et chef de la famille de ce nom.

Mgr de Chantérac est assis sur un fauteuil, devant sa

table de travail. Il écrit, la main gauche reposant ouverte sur son genoux. Le vénérable prélat a voulu être représenté dans l'attitude d'un homme qui réfléchit, et qui confie au papier un projet qui doit immortaliser sa mémoire. La croix pastorale brille sur sa poitrine. Les traits du visage sont d'une beauté et d'une régularité qui ne laissent rien à désirer. Impossible de décrire cette magnifique tête, ornée d'une belle chevelure, encadrant un visage dont la douceur et la modestie saisissent de respect et inspirent la vénération. Les yeux sont vifs et étincelants. En un mot, tout dans le jeu de cette physionomie, dénote une intelligence d'élite. Mais, après l'intelligence, le trait saillant, le caractère distinctif de cette belle et noble physionomie, est la douceur et la bonté. Lorsque nous avons présenté cette photographie à une personne d'Alet « Je connais bien là, s'est-elle écriée aussitôt, Mgr de Chantérac, en voyant la douceur de son visage. Ma mère qui avait eu le bonheur de le voir souvent, m'a tellement parlé de sa douceur, de sa bonté, de son affabilité, que je reconnais bien là, les traits du dernier évêque d'Alet !... » Impossible de faire un plus bel éloge de la ressemblance d'un portrait.

Nous espérons que tous les habitants d'Alet, se feront un pieux devoir de reconnaissance de conserver dans leurs maisons, le portrait du prélat qui fut confesseur de la Foi, et le bienfaiteur du pays. Cette image vénérée sera une protection pour les familles, un encouragement et le modèle de toutes les vertus.

Après Jules Doinel, archiviste départemental de l'Aude qui publia en 1899 l'inventaire dressé en 1792 des meubles et effets appartenant à l'évêque, Gaston Jourdanne est parmi les historiens qui s'étonnèrent du peu de documents restés à l'évêché d'Alet après que Charles de la Cropte de Chantérac partit en exil pour l'Espagne pour fuir la Révolution : « *la Bibliothèque épiscopale se montait à treize cents volumes environ, c'est-à-dire à peine quelques livres disséminés, du temps de Mgr de Bocaud, dans la chambre à coucher et la salle de Billard ! Qu'est devenu le reste ?* ».

Gaston Jourdanne, fin bibliophile, constate aussi fort justement que : « *M. de Chantérac eut les facilités nécessaires pour dissimuler la majeure partie de ses effets mobiliers et surtout la belle collection qu'il tenait de son prédécesseur. Le malheur est, pour les bibliophiles, qu'aucun signe indicateur ne soit resté pour permettre de reconnaître, de temps à autre, un vestige de la bibliothèque des deux derniers évêques d'Alet* ».

Ce dernier point n'est pas certain M. Jourdanne ! Pas certain du tout ... !

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news